

Légende

- Zones**
- UA = zone urbaine à forte valeur patrimoniale
 - UB = zone urbaine dense caractéristique des faubourgs
 - UC = zone urbaine à vocation résidentielle avec tissu lâche
 - UD = zone urbaine à vocation de logement collectif
 - UE = zone urbaine à vocation d'équipements
 - UF = zone de hameau (préservation du caractère architectural bressan)
 - UX = zone d'activités économiques
 - UZ = zone d'activités commerciales
 - UAJ UB UCJ = zone urbaine de protection des berges des cours d'eau et de la ripisylve
 - 1AU = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUe = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'équipements
 - 1AUr = zone de renouvellement à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUX = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'activités
 - A = zone agricole
 - Aj = zone à vocation horticole ou maraîchère
 - As = Zone agricole stricte
 - Aco = Secteur agricole de corridor écologique
 - N = zone naturelle
 - Nco = Secteur naturel de corridor écologique
 - Na = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement et équipement lié au marché
 - NE = zone naturelle à vocation de loisirs
 - Nv = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement de caravanes
 - L'indice "I" est attaché à une zone quand celle-ci se situe en zone inondable d'après le PPRI de la Saône approuvé et 1/07/2004 et modifié le 1/12/2004.
 - 2AU : zone d'extension à urbaniser à long terme à vocation d'habitation
 - Bâtiment agricole : ICPE
 - ★ Changement de destination autorisé au titre du L.151-11 du Code de l'Urbanisme

- Bâtiment historique et structurant à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme**
- ▲ Patrimoine remarquable à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Linéaires commerciaux à préserver au titre du L.151-16 du Code de l'Urbanisme

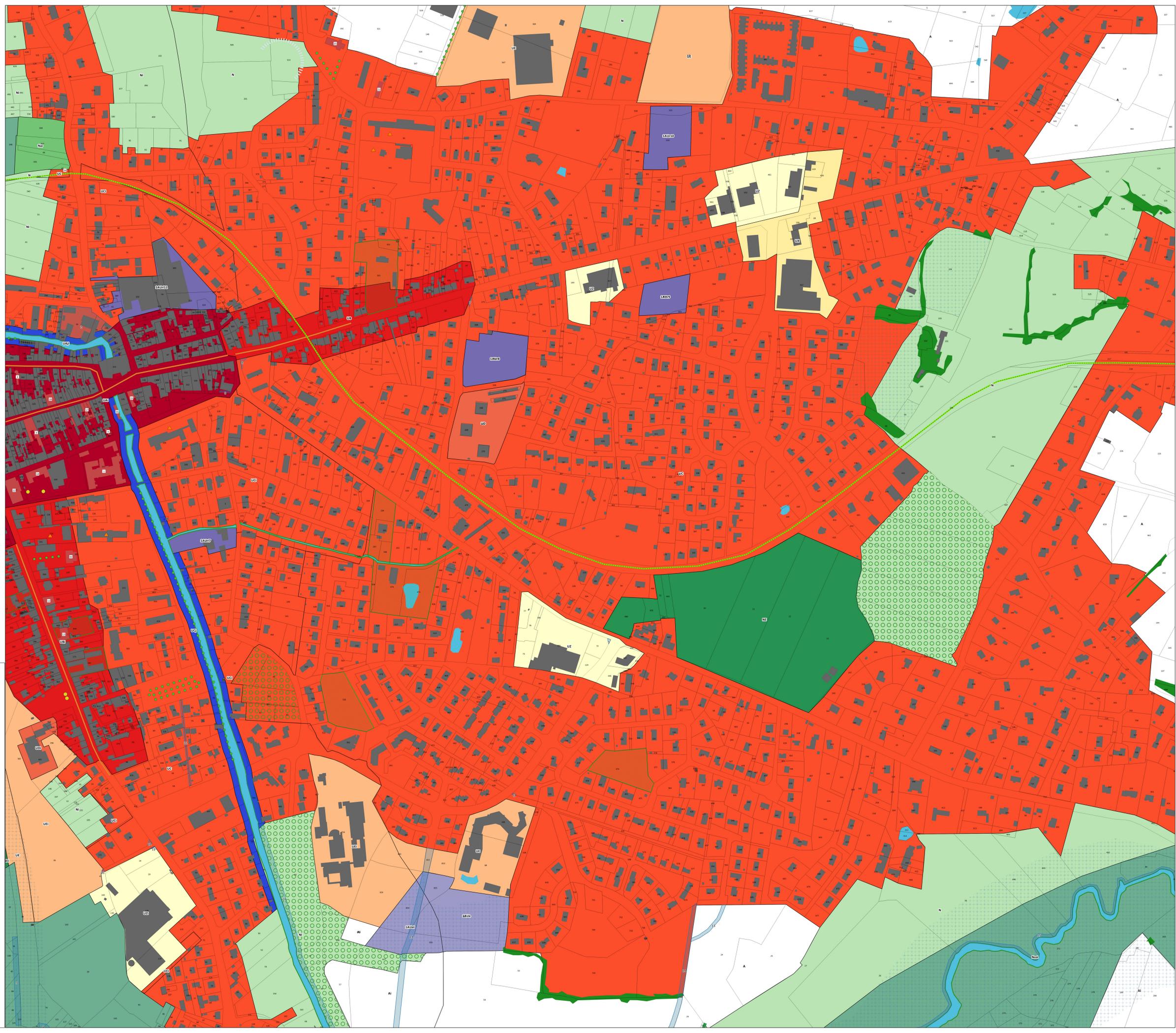
- Parcelle faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)**
- Voie Verte
 - Cône de vue : Espace à maintenir ouvert
 - Emplacement réservé au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme
 - Espace Boisé Classé à conserver au titre du L.130-1 du Code de l'Urbanisme
 - Espace Vert Protégé à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Arbre à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Alignement d'arbres à maintenir et à valoriser au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Haies à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Zone humide à protéger au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Servitude I5
 - Surface en eau

Liste des éléments du paysage

N°	Description	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Hôtel Dieu		
2	Maison de Brin		
3	Théâtre Municipal		
4	Tour Saint Pierre		
5	Tour Saint Paul		
6	Gare SNCF		
7	Immeubles présentant un intérêt architectural		
8	Ancien garage Citroën		
9	Edifice lié au transport de sel		
10	Détours bourgeois		
11	Moulin du Bourg/Neau		
12	Chapelle Saint Pierre en Louhans		
13	Hôtel particulier		
14	Hospice Pierre Clément et Marie		
15	Ancien dancing		
16	Maison Passerat et Ancienne Mairie		
17	Maisons arcades piliers et puits de bois		
18	Maison avec loggia		
19	Ferme de la Troche		
20	Ferme Saugy		
21	Ferme Breillan		
22	Hôtel de Ville		
23	Ancien abattoirs		
24	Eglise Saint Pierre		
25	Eglise de Châteaurenaud		
26	Musée Ecole des Bénédictins		
27	Anciens Salins publics		
28	Buffet de la gare le terminus		
29	Site de la Chapellerie		
30	Abattoirs de Brin		
31	Salle de la Grenette		
32	Comme Tisserand Vial Virenet		
33	Kiosque		
34	Anciennes halles ferroviaires de l'Écoeur		
35	Lavoir		

Liste des emplacements réservés

N°	Description	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Contruite pétanque et projet de base de loisirs	3400,0	Commune
2	Création d'une médiathèque	1941,2	Commune
3	Eclairage nocturne de la Saône	1332,9	Commune
4	Accès dévotionnelle côté La Chapelle-Naude	2037,6	Commune
5	Aménagement carrefour rue de Baulart Avenue Fernand POINTE	22,6	Commune
6	Aménagement rue Albert JAILLET	11	Commune
7	Aménagement carrefour rue de Jean de la Poëlesse	30,9	Commune
8	Aménagement carrefour rue de Baulart et du Sura	350	Commune
9	Contournement allée des Jardins	7064,1	Commune
10	Extension jardins	4076,9	Commune
11	Contournement impasse de Varennes	76,7	Commune
12	Cherementement pignon place des Cordeliers - avenue Fernand POINTE	468,8	Commune
13	Jardins entre rue Albert JAILLET et l'allée Jules MASSENET	468,3	Commune
14	Cherementement pignon Basses Mazonnières - Saugy	10209	Commune
15	Cherementement la long de la Vallée et du Sôlneau	8731,6	Commune
16	Accès pignon SAUJ par chemin des Fontaines	95,4	Commune
17	Extension de la voie pour desservir la zone SAUJ1	1311,2	Commune
18	Aménagement de la voie de desserte de la zone SAUJ1	756,3	Commune



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Commune de Louhans-Châteaurenaud

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

APPROBATION

Document arrêté par Délibération du Conseil Municipal
en date du :

VERDI INGENIERE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
13 Avenue André Blond - 39100 DOLE
Tel : 03.84.79.02.57 / Fax : 09.72.13.36.70
Email : dole@verdi-ingenierie.com

Pièce numéro :

4.10

Echelle : 1/2000ème